

RENCONTRES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Favoriser la coopération entre petites entreprises sur les territoires : quels modes d'intervention ? Pour quels résultats ?

Palais du Luxembourg, 29 mars 2005

Contrat de progrès de la Tournerie-Tabletterie

Nom de la structure portant le projet :

SYNTTAC (Syndicat national des Tourneurs – Tabletiers sur Bois et Activités connexes

Site : <http://www.tournerie-tabletterie.com>

Date de démarrage et de clôture du projet :

1^{er} contrat de progrès : 1996 – 2001

2^{ème} contrat de progrès : 2002-2004



Contact(s) :

Monsieur Maurice Dupont, Directeur

Origine et objectifs du projet :

90 % du chiffre d'affaires de la filière de la tabletterie est réalisé par les entreprises jurassiennes.

Ce secteur est actuellement en forte difficulté face à la concurrence internationale : en quelque 30 années, le tissu d'entreprises s'est réduit de 700 à 200 unités.

L'objectif des deux contrats de progrès engagés depuis 1998 est de maintenir les entreprises restantes et d'éviter les délocalisations.

Le programme qui a été défini suite à un diagnostic préalable de besoins est construit autour de quelques objectifs prioritaires :

- optimiser les systèmes de production,
- faire évoluer la production (vers le haut de gamme)
- développer les marchés à l'export.

Actions:

De nombreuses actions collectives ont été mises en place dans le cadre du contrat de progrès dont l'approche globale et transversale vise à développer la performance des entreprises dans chacune de leurs fonctions:

- promotion de la filière
- sensibilisation au marketing
- démarche stratégique
- développement des marchés à l'international
- amélioration de la compétitivité (veille technologique, ingénierie, design)
- création d'un observatoire de la filière.

Acteurs :

Le premier contrat de progrès a été lancé à l'initiative de l'Association pour le Développement des Industries du Bois, avec la participation de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Les partenaires financiers sont l'Etat (DRIRE, DRCA, DRCE), la Région Franche Comté, le Département du Jura et l'Union Européenne.

Quelques Chiffres clés :

70 des quelque 200 entreprises jurassiennes de tournerie-tabletterie participent à ce programme. Si quelques entreprises ont disparu, le nombre total d'emplois de la filière est en hausse. Deux entreprises seulement ont été délocalisées.

Financement public :

Le budget total du programme triennal est de 1,68 millions d'euros.

Les entreprises participent au deux tiers des financements publics de ce budget. Le reste est pris en charge par les pouvoirs publics : Etat (19 %), Région Franche-Comté (16 %), Département du Jura (16 %), Feder (48 %)

Le coût du programme par entreprise participante est en moyenne de 17000 euros.

Quelques facteurs de réussite :

- La maîtrise des enjeux de la filière et l'expertise de coordinateur du dispositif
- L'implication des entreprises
- L'ampleur et l'effet de masse du programme, ainsi que son approche transversale, les entreprises font l'objet d'un soutien dans chacune de leurs fonctions (technique et technologique, marketing et communication, design, ressources humaines).